

La lettre du Maire

LA VILLE ASSURE UNE RENTRÉE SCOLAIRE POUR MARDI 12 MAI 2020

Madame, Monsieur

Le Président de la République a annoncé la ré-ouverture des écoles à partir du mardi 12 mai pour les élèves.

La Ville, l'Education nationale et les représentants de parents d'élèves ont préparé ensemble cette rentrée si particulière lors d'une réunion le 5 mai. **Mais c'est à vous parents de décider que votre enfant reviendra à l'école ou s'il continuera à être instruit à distance.**

Pour vous aider à prendre votre décision, les organisations scolaires et périscolaires jusqu'au 30 mai vous sont présentées sur la fiche pratique "Revenir à l'école en toute sécurité et sereinement".

Soyez sûrs que l'éducation, le bien-être et la sécurité sanitaire des jeunes Trappistes sont notre priorité et que nous mettons tout en œuvre pour que enfants et parents soient aussi satisfaits que prudents.

à Trappes-en-Yvelines, le 6 mai 2020

bien cordialement

Guy Malandain

Maire de Trappes-en-Yvelines

